



## La filière céréales change de paradigme !

### Etre à l'écoute et répondre aux attentes des clients, des consommateurs et des citoyens, français et internationaux

La filière céréalière s'est engagée dans une démarche de durabilité, en phase avec les attentes des clients, des consommateurs et des citoyens en France, en Europe et dans le monde, en termes d'alimentation, mais aussi de produits biosourcés, d'environnement et, plus largement d'attentes sociétales. C'est donc à partir de ces demandes que nous bâtissons nos stratégies de filières avec un triple objectif de rester compétitifs, de créer de la valeur et donc de l'activité économique et des emplois dans nos territoires, le tout en préservant l'environnement. Le plan de transformation de la filière céréalière demandé par les pouvoirs publics est en cohérence avec la démarche interne volontaire engagée par les professionnels. Les ambitions de transformation de la filière sont recensées dans ce plan mais ne reflètent que partiellement l'étendue des transformations en cours dans chaque entreprise.

#### La filière céréalière en quelques chiffres

**70 millions** de tonnes de céréales produites chaque année

**9,6 millions d'hectares cultivés** représentant 20% du territoire et 1/3 des surfaces cultivées hors forêt

**Près de 270 000 exploitations** cultivent des céréales (1 sur 2) et 40 000 entreprises qui les collectent, les stockent ou les transforment

**Une filière présente sur l'ensemble du territoire**, dans tous les départements, avec des silos et des usines situées au bout des champs.

**1er producteur européen** de blé et de maïs grain et maïs semence ; 2<sup>nd</sup> exportateur mondial de céréales ; 1<sup>er</sup> exportateur mondial de malt

**1er producteur européen** et 4<sup>ème</sup> producteur mondial d'amidon

**Une des quelques filières structurellement exportatrices**, qui contribue à la balance commerciale à hauteur de 9 milliards d'euros en moyenne chaque année (1 tonne sur 2 est commercialisée en dehors de nos frontières)

**21 milliards d'euros de valeur ajoutée et 450 000 emplois**

**17% des céréales destinées aux marchés alimentaires nationaux sont des filières haut de gamme ou premium contractualisées**

#### Un nouveau contexte en France, notamment liés aux évolutions des demandes des 3C : Clients, Consommateurs, Citoyens

**La création de valeur sur le territoire national est le principe directeur de la filière céréalière française.**

La filière française est d'abord forte de son marché intérieur, de taille importante (67 millions d'habitants) et diversifié, entre des utilisations humaines, animales et non alimentaires, avec une histoire et une véritable tradition de consommation à l'image de la baguette, qui est un symbole de la France. De plus, la filière est très structurée et organisée depuis plus de 80 ans autour notamment des collecteurs déclarés. Les marchés français sont globalement matures en volumes. La fixation des prix ne dépend ni des producteurs ni des acheteurs sur le marché des céréales mais est étroitement corrélée aux prix mondiaux. La contractualisation à prix fixé à l'avance existe, mais sur des quantités marginales, pour des utilisations très particulières. Toutefois, il est possible de créer de la valeur en continuant à segmenter les marchés et en recherchant de nouveaux segments de valeur sur les qualités intrinsèques des céréales ou encore sur la valeur environnementale ou locale. **Près de 17% des céréales destinées aux marchés alimentaires nationaux sont des filières haut de gamme ou premium contractualisées.**

### Au plan mondial des tendances fortes qui se dessinent

L'accroissement de la consommation humaine de céréales dans le monde a deux puissants moteurs : l'accroissement démographique et l'expansion du modèle alimentaire occidental. **Pour de nombreux pays dont la consommation de céréales est en forte croissance, la production domestique ne permet structurellement pas de répondre à la demande et la satisfaction des besoins passe nécessairement par l'importation.** Les céréales, et le blé en particulier, jouent un **rôle essentiel dans la sécurité alimentaire mondiale et concourent à la stabilité sociopolitique de nombreux pays**, à commencer par ceux du continent africain. Notre pays se classe parmi les premiers pays fournisseurs de blés de la planète, avec environ 11 % des échanges mondiaux. Nos premiers clients hors Union européenne sont l'Algérie, le Maroc, la Tunisie qui consomment près de 20% du blé récolté dans l'Hexagone. Au-delà des aspects financiers, déterminants dans la balance commerciale de la France, les ventes de blé à l'étranger s'accompagnent très souvent de programmes de coopération scientifique, technique et logistique. Là où les céréales s'exportent, ce sont aussi des savoir-faire, des expertises et des projets de développement locaux qui se mobilisent.

### De nouveaux défis sur l'ensemble des marchés

Alors que les principaux concurrents à l'international, notamment les pays de la Mer Noire, progressent, la filière française perd en compétitivité à l'exportation. Cette évolution n'est pas le problème des seuls exportateurs, mais celui de toute la filière, car si la tendance perdure, **la perte de compétitivité à l'exportation se traduira inmanquablement par une fragilisation des céréales françaises sur le marché intérieur**, préjudiciable à la filière et à tous les niveaux de la transformation. En effet, une dégradation de la compétitivité au stade de la production diminuerait l'intérêt économique des céréales françaises pour les transformateurs français et conférerait simultanément un intérêt économique aux céréales importées.

L'attente principale du continuum des 3C est **un produit céréalier sain et de qualité optimisée**. Sur ce point, la filière céréalière est performante mais doit faire face à de nouveaux défis, comme par exemple :

- **Les aléas climatiques** dont les amplitudes d'une récolte sur l'autre s'amplifient avec pour conséquences des volumes et des qualités variables.
- Une érosion de la teneur en protéines des céréales françaises alors que la majorité des marchés imposent une teneur minimum de 11.5%. Pour cela, la filière s'est prise en main et a lancé le « **plan protéines** ».
- Une **mutation des techniques de production protégeant mieux l'environnement** (maîtrise énergétique, qualité de l'eau, air et sols, biodiversité, etc.), **la santé et le bien-être des travailleurs agricoles** est indispensable et déjà engagée. **Cela implique une diversité des solutions pour les producteurs notamment : agronomiques, biologiques, chimiques, génétiques, mécaniques.** Ce défi ne peut être remporté qu'en mobilisant l'ensemble des maillons de la R&D pour développer des innovations, du conseil pour diffuser ces innovations et de la production pour les adopter.

Très organisée, la filière dispose d'une culture et d'outils qui l'ont tout à la fois structurée et aidée à surmonter des épisodes conjoncturels difficiles.

#### PLAN EN 3 AXES :

**Axe 1 - ACCOMPAGNER TOUTES LES CREATIONS DE VALEURS DU TERRITOIRE LOCAL A L'INTERNATIONAL EN SATISFAISANT LES ATTENTES CLIENTS, CONSOMMATEURS, CITOYENS**

**Axe 2 - INNOVER POUR DEVELOPPER LA FILIERE CEREALIERE EN TRANSITION**

**Axe 3 - DEVELOPPER LES SOLIDARITES ENTRE LES ACTEURS : AMELIORER LA COMPETITIVITE DE LA FILIERE ET ASSURER UN REVENU AUX PRODUCTEURS**

 **Axe 1****ACCOMPAGNER TOUTES LES CREATIONS DE VALEURS DU TERRITOIRE LOCAL A L'INTERNATIONAL EN SATISFAISANT LES ATTENTES CLIENTS, CONSOMMATEURS, CITOYENS****Action 1 - Orienter la production en fonction des besoins des marchés pour adapter l'offre à la demande**

- **Connaître les marchés pour orienter au mieux la production et adapter l'offre de céréales françaises aux demandes**
  - Investir dans la connaissance des marchés et des attentes des clients français, européens et internationaux par segment d'utilisation
  - Améliorer la transmission des signaux du marché, les analyser et les diffuser aux acteurs
- **Poursuivre la dynamique du plan protéines : faire progresser la teneur en protéines des céréales**
  - 40% des surfaces de blé tendre et dur fertilisées avec l'appui d'un OAD à horizon 5 ans (23% aujourd'hui)
  - Elargir le plan protéines à d'autres céréales : orge brassicole, maïs
- **Développer les protéines végétales françaises**
  - Soutenir la R&D afin de lancer de nouveaux programmes de recherche
  - Développer la bioraffinerie
- **Maîtriser les impuretés dans les céréales**
  - Etablir et suivre un plan de progression global sur les impuretés à tous les niveaux de la filière

**Action 2 - Développer les exportations de céréales et produits transformés pour les couples produits / destinations sur lesquelles l'origine France a des atouts compétitifs et qualitatifs**

- **Augmenter les exportations de céréales et produits transformés**
  - Renforcer le positionnement de l'origine française chez les clients actuels
  - Pénétrer de nouveaux marchés sur de nouvelles destinations et progresser sur la connaissance des barrières technico-réglementaires des marchés cibles
  - Se mettre en position d'exporter dès le début de la campagne
- **Développer une dynamique collective entre les acteurs français**
- **Renforcer les mécanismes privés d'assurance-crédit**
- **Communiquer sur l'excellence opérationnelle agricole et agroalimentaire française, marque France**

**Action 3 - Créer de la valeur par le développement de la bioéconomie et l'économie circulaire**

- **La chimie du végétal et les bioénergies - Un important potentiel de développement**
  - Assurer une meilleure connaissance des gisements et des marchés afin d'éviter la concurrence d'usage
  - Poursuivre l'amélioration des processus de production de bioéthanol de 1<sup>ère</sup> génération pour améliorer l'efficacité énergétique et réduire les émissions de GES
  - Mettre au point le bioéthanol de 2<sup>nde</sup> génération, valorisant l'ensemble de la plante (une réalité économique et industrielle à venir dans le milieu de la décennie 2020, en complément du bioéthanol de 1<sup>ère</sup> génération)
  - Développer la méthanisation à partir de ressources végétales dédiées, ou par les CIVE et résidus de culture
  - Promouvoir et développer l'usage des produits biosourcés : soutien à l'innovation externalités positives des filières biosourcées, sensibilisation du public, création/déploiement d'un label
  - Accroître la production de biomasse durable : améliorer les rendements céréaliers, programme 4 pour 1000

- **Economie circulaire : valorisation des co-produits et lutte contre le gaspillage alimentaire**

- Substitution de l'azote fossile par de l'azote organique*

- Promouvoir et définir les conditions d'un usage accru de matières fertilisantes organiques, dont les digestats, sur les céréales (méthanisation des effluents, ressources végétales ou de biodéchets)
  - Organiser avec les filières élevages une réflexion stratégique sur le développement de l'élevage dans les zones céréalières

- Co-produits*

- Tendre vers le 0 déchet en valorisant l'ensemble des fractions de céréales
  - Maintenir une origine France pour 80% des matières premières en alimentation animale
  - Identifier de nouveaux usages pour les co-produits alimentaires et non alimentaires

- Gaspillage alimentaire*

- Améliorer ou créer des circuits de collecte des invendus avec la 2ème transformation et la distribution
  - Inciter le consommateur à utiliser autrement le pain non immédiatement consommé
  - Favoriser la méthanisation/compostage des aliments non consommés

#### Action 4 - Satisfaire le marché français en céréales bio (accompagner les producteurs, collecteurs et transformateurs dans toutes les régions)

- Doubler les surfaces de grandes cultures biologiques en 5 ans. Ce développement devra se faire de manière concertée et anticipée avec les opérateurs de l'aval (meunerie, fabricants d'aliment du bétail notamment)
- Valoriser l'origine France : être en capacité d'alimenter les marchés nationaux et de valoriser autant que possible l'origine France de ses produits
- Création d'unités de stockage ou conversion d'unités de stockage existantes
- Renforcer les actions mises en place par la commission bio grandes cultures co-pilotée par Intercéréales et Terres Univia : suivi du marché et établissement des bilans par espèce, du développement de la filière en France, coordination des actions de communication et de structuration des filières, suivi réglementaire
- Encourager la contractualisation pluriannuelle
- Anticiper les nouveaux volumes de grandes cultures qui arrivent sur le marché : consolider une production de niche sous tension en cas d'inadéquation offre/demande

#### Action 5 - Promouvoir auprès du consommateur les produits céréaliers comme des aliments clés de l'alimentation

- Contribuer à l'atteinte des recommandations nutritionnelles des autorités de santé, à savoir pour les adultes, une alimentation composée à 35-40 % de lipides, 10-20 % de protéines, 40-55 % de glucides et 25-30 g de fibre
- Réaliser des campagnes annuelles d'information/promotion auprès du grand public
- Poursuivre la diffusion de supports pédagogiques à destination des enseignants : mallettes pédagogiques pour enseignants, newsletter l'Ecole des céréales

#### Action 6 - Tracer l'histoire des produits céréaliers pour connecter les producteurs et les consommateurs

Utiliser la révolution digitale pour raconter l'histoire des produits du champ aux consommateurs. Ce projet doublement vertueux pourrait permettre aux consommateurs de connaître l'histoire du produit céréalier qu'ils consomment, notamment son origine (transparence) et aux agriculteurs de suivre le devenir de leurs productions.

- Lancement et diagnostic début 2018
- Réalisation de pilotes fin 2018 : avec quelques acteurs volontaires pour tester le modèle
- Déploiement début 2019 : une fois le modèle opérationnel, début du déploiement L'adoption par chaque acteur et la mise en œuvre dans les filières dépendra des capacités de valorisation de chaque acteur, en particulier les clients de l'aval



## Axe 2 INNOVER POUR DEVELOPPER LA FILIERE CERELIERE EN TRANSITION

### Action 1 - Développer et déployer les solutions de protection des cultures efficaces et durables

Les acteurs de la filière céréales portent l'ambition d'une quadruple performance économique, sanitaire, environnementale et sociale et souhaitent répondre aux attentes des citoyens, des consommateurs, des clients et des agriculteurs. Les cultures de céréales qui ont déjà fait des grands progrès depuis 20 ans, sont peu consommatrices de produits phytopharmaceutiques de synthèse par rapport à d'autres productions mais leurs surfaces sont importantes. La filière s'engage dans une trajectoire de progrès visant à réduire très significativement les usages, les risques et les impacts des produits chimiques de synthèse en 15 ans. Les éléments de progrès reposent dans le déploiement et la combinaison de solutions innovantes pour chaque système de culture.

- S'inscrire dans le « Contrat de solutions », véritable tournant dans l'engagement collectif des acteurs
- une trajectoire ambitieuse de baisse sur le moyen-long terme qui implique d'évoluer dans un environnement stable et des investissements importants. Les pas de temps pour trouver des solutions, les tester, les diffuser et les adopter dépendent de chacune des productions et des solutions disponibles ou à venir, ce qui limite la possibilité d'afficher un objectif de réduction et une échéance unique.

Trajectoire de progrès qui repose sur :

- **L'optimisation de l'utilisation des outils existants à horizon 5 ans**
  - Atteindre les objectifs CEPP, un défis car seulement 10 fiches utilisables en céréales
  - D'ici 2022, tripler les surfaces pilotées avec un OAD pour la protection des cultures : 10% aujourd'hui, l'utilisation des OAD doit nécessairement s'accompagner d'une aide à l'analyse des résultats.
  - Encourager les producteurs à construire des aires de remplissage et de lavage
  - Atteindre 100% de collecte des déchets issus de l'utilisation des produits phytosanitaires
  - D'ici 2022, doubler les surfaces utilisant du matériel de pulvérisation de précision : 30% aujourd'hui, potentiel important avec des nouveaux matériels car de série
  - Développer l'utilisation de matériels de modulation intra parcellaire (satellites, drones, capteurs embarqués): 7 à 8 % aujourd'hui
  - Favoriser l'émergence d'expérimentations autour de projets de territoire
- **L'innovation au service d'une production performante et économe en produits**
  - Proposer des indicateurs spécifiques céréales en plus de l'IFT comme le panier d'indicateurs ECOPHYTO
  - Moderniser les agroéquipements, OAD, capteurs, développement des robots désherbants pour les cultures à écartement large
  - Intensifier la recherche sur les solutions biologiques pour les céréales
  - Miser sur le progrès génétique et l'émergence de nouvelles variétés
  - Faire émerger les systèmes de culture de demain comme les plateformes prospectives SYPPRE, programmes de transition pour la production de céréales et plus largement de grandes cultures dans chacun des bassins de production
  - Lancer un appel à projets concourant à la réduction forte de l'usage des produits phytosanitaires de synthèse par la recherche d'alternatives et de méthodes combinées en travaillant tous les leviers
  - Evaluation macroéconomique de l'impact de ces changements

**Action 2 - Développer le stockage des grains et produits céréaliers sans recours aux insecticides de stockage**

- **Déployer la protection intégrée lors du stockage avec comme défis de :**
  - Garantir des produits céréaliers de qualité sans résidus de produits chimiques
  - Exempts de ravageurs
  - Avec des solutions techniquement efficaces, économiquement viables et pérennes dans le temps
- **Construire une feuille de route pour la conservation des grains et produits de 1ère transformation sans utilisation d'insecticides de stockage**
  - d'ici 5 ans, réduire de moitié la part des céréales pouvant contenir des résidus d'insecticides chimiques
  - Suivi des ventes d'insecticides de stockage

**Action 3 - Anticiper les effets du changement climatique par une gestion de l'eau ambitieuse et efficiente**

Engagement des producteurs irrigants à poursuivre leurs efforts de progrès (Amélioration de la productivité de l'eau de 30% à performances égales en 20 ans)

- **Mobilisation de la ressource : sécuriser l'offre**
  - Mise en place d'un programme de mobilisation de la ressource chiffré (stockage, transferts d'eau, réutilisation des eaux usées traitées - REUT)
- **Vers une irrigation toujours plus efficiente**
  - Renforcer le développement des outils de connaissance de l'état hydrique du sol (sondes, bilans)
  - Poursuivre le développement de variétés tolérantes au stress hydrique
  - Renforcer l'expérimentation et le conseil sur les stratégies d'esquive pour le maïs
  - Poursuivre l'amélioration du matériel d'irrigation
  - D'ici 5 ans, 20 à 25% des surfaces irriguées en grandes cultures pilotées par OAD

**Action 4 - Garantir une haute qualité sanitaire et améliorer continuellement la qualité nutritionnelle des produits**

- **Haute qualité sanitaire : une mission fondamentale d'Intercéréales**
  - Renforcer les enquêtes annuelles de suivi de la qualité (FranceAgriMer)
  - Renforcer les plans de surveillance de la filière
  - Prise en compte de l'émergence de nouveaux sujets qualité (mycotoxines modifiées...)
- **Haute qualité nutritionnelle**
  - Accroître la part des fibres dans l'alimentation
  - Améliorer les connaissances sur le gluten

**Action 5 - Développer et amplifier les pratiques industrielles vertueuses et agiles**

- Encourager les démarches de type RSE : dans le cadre de sa démarche durabilité, Intercéréales s'engage à accompagner les démarches de progrès, à suivre et à valoriser les avancées
- Promouvoir la culture de la sécurité
- Poursuivre l'amélioration de l'efficacité énergétique des installations au niveau du stockage dans les silos ou des industries de 1<sup>ère</sup> transformation
- Explorer la faisabilité d'une ACV à l'échelle de la filière céréalière.
- Accompagner le déploiement du numérique dans l'industrie pour des process intelligents
- Gérer la variabilité grâce aux NTIC

### Axe 3

## DEVELOPPER LES SOLIDARITES ENTRE LES ACTEURS : AMELIORER LA COMPETITIVITE DE LA FILIERE ET ASSURER UN REVENU AUX PRODUCTEURS

### Action 1 - Identifier les verrous de compétitivité à tous les niveaux de la chaîne (dont distorsion de concurrence au sein de l'UE) et améliorer la résilience des exploitations et des entreprises

- Renforcer l'observatoire de veille compétitive internationale de la filière céréales
- Suivre les parts de marchés de la France : niveaux d'exportation et d'importation, balance commerciale céréalière
- Identifier les verrous de compétitivité : quels leviers à mettre en œuvre dans les exploitations pour produire durablement du blé à 140€/t par exemple
- Gagner plus de 15 €/tonne sur l'ensemble de la filière
- Identifier les opportunités de produits « premiums » à plus forte valeur ajoutée

### Action 2 - Améliorer l'ensemble de la chaîne logistique transport, en particulier le transport fluvial et le rail

Développer la livraison directe, favoriser le fret ferroviaire et la voie d'eau, moderniser la logistique portuaire, pourraient permettre de gagner jusqu'à 10 €/t tout en évitant la circulation de milliers de camions, en réduisant les nuisances et en diminuant fortement les émissions de GES.

- **Propositions relatives au transport routier**
  - Optimisation logistique et harmonisation réglementaire : évolution de la charge utile de 32 à 36 T pour les porteurs 4 essieux, ainsi que l'autorisation du transport transfrontalier à 44 T
- **Propositions relatives au fret ferroviaire**
  - Remettre à niveau des lignes capillaires dans une approche nationale mutualisée (appels d'offres), afin que le jeu de la concurrence s'exerce au profit d'une meilleure compétitivité du réseau et rénover certaines lignes critiques
  - Maintenir les silos embranchés en état opérationnel
  - Développer les opérateurs de proximité et les transports combinés
  - Multiplier les trains complets pour réaliser des économies d'échelle
  - Mettre en place une politique plus souple d'attribution des sillons : 1 an à l'avance aujourd'hui
- **Propositions relatives aux voies d'eau (fluviales)**
  - Moderniser la flotte et l'offre logistique fluviale
  - Disposer d'un réseau fluvial H24 maillé à grand gabarit et développer des solutions multimodales
  - Concentrer les unités de transformation et de stockage bord à voie d'eau
  - Augmenter le nombre et le niveau européen des terminaux à conteneurs
  - Etudier et développer des chaînes intégrées Fleuve/Mer
  - Valoriser le réseau capillaire sur l'ensemble des 3 bassins Seine-Escaut, Rhin-Moselle et Saône-Rhône quand il dispose d'installations embranchées

### Action 3 - Créer de la valeur dans le cadre de stratégies de segmentation de l'offre

L'ambition de la filière céréales est d'encourager tous les segments de marchés à se développer répondant à une demande (flux tirés). Les filières premiums ou haut de gamme représentent 17% des céréales collectées destinées à l'alimentation humaine nationale. La filière soutient la montée en gamme de l'essentiel des volumes produits en France.

- Maintenir la structuration de la filière avec des collecteurs déclarés
- Améliorer les capacités de stockage pour de l'allotement de petite taille
- Suivre l'évolution des filières premium ou haut de gamme, estimer leurs potentiels en France ou à l'international, diffuser ces informations aux acteurs et valoriser ces initiatives



- Focus nutrition animale : Développer la valorisation et les différentes formes de contractualisation en matières premières agricoles locales pour approvisionner des filières animales locales (ouvrir 10% des besoins en matière première du secteur, céréales comprises)

#### Action 4 - Développer la couverture des risques pour les agriculteurs et les autres acteurs de la filière dans un secteur aux prix structurellement volatils

- Développer l'utilisation des outils de gestion du risque climatique et prix permettant aux entreprises agricoles de sécuriser leurs marges dans les contextes de marchés volatils et promouvoir les démarches responsables concernant leur utilisation
- Mettre en œuvre un large plan de formation des agriculteurs
- Mettre à la disposition des producteurs et développer des outils annuels : assurances climatiques, accès aux marchés à terme et des outils pluriannuels tels que l'épargne de précaution ou des fonds dédiés à l'atténuation des risques de marché
- Réfléchir collectivement aux moyens pour surmonter les freins à l'adaptation vers des systèmes plus résilients et la prise de risques sur des durées limitées de changement de systèmes de production
- Développer l'utilisation des instruments financiers pour atténuer les effets de la variation des marchés à tous les maillons et fluidifier les marchés physiques tout en adoptant des pratiques responsables pour sécuriser les entreprises et éviter les risques systémiques

#### Action 5 - Mettre les céréales françaises au cœur de la diplomatie économique et développer la coopération avec les pays partenaires clients

- Combiner les stratégies économiques avec des outils d'aide au développement, des investissements dans le stockage et les infrastructures, des initiatives de recherche ou de l'assistance technique
- Accompagner des dynamiques entrepreneuriales où le commerce se marie de projets de développement local ou de co-production
- Développer un « réflexe agricole » dans le discours politique et stratégique, positionner les questions céréalières au centre du dialogue avec des pays clients partenaires pour trouver des terrains concrets de coopération alliant diplomatie, développement et sécurité. Dans les ambassades françaises, les céréales peuvent concerner tant les services économiques que culturels, scientifiques, éducatifs ou de défense

#### Action 6 - Développer le dialogue avec différentes parties prenantes nationales dans une logique de co-construction

- Objectiver la contribution globale de la filière céréalière au développement durable en définissant un ensemble d'indicateurs (économiques et sociaux, territoriaux et écologiques) et rendre compte des différentes initiatives engagées par les acteurs
- Définir un tableau de bord stratégique rendu publique permettant de suivre les progrès de cette empreinte sociétale de la filière
- Construire de nouveaux forums d'intelligence partagée pour participer à la vie des idées et contribuer positivement aux nécessaires débats que supposent les enjeux de transition
- Proposer des agoras régionales afin de faire naître en leur sein de nouveaux projets – alimentaires, touristiques, énergétiques, etc...

Le coût global de transformation est estimé à 13,9 milliards d'€ dont :

- ▶ 10,2 milliards communs avec la filière des oléoprotéagineux
- ▶ 1,5 milliard concernant l'eau pour l'agriculture
- ▶ 2,2 milliards spécifiques à la filière céréalière (stockage, logistique, recherche innovation, transformation)

La transition au niveau de la production est envisagée sur 15 ans (chaque exploitation engagée étant elle sur une dynamique chiffrée sur 5 ans). Par contre pour les autres maillons les coûts ont été évalués sur 5 ans.